

Élections fédérales 2019



Petit guide pour mieux comprendre les enjeux
des prochaines élections

mepacq



Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec

1600 De Lorimier, bureau 396, Montréal (Québec) H2K 3W5

Téléphone : 514-843-3236 | Télécopieur : 514-843-6512

info@mepacq.qc.ca | www.mepacq.qc.ca



Qui sommes-nous?

Fondé en 1981, le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ) regroupe 11 tables régionales en éducation populaire autonome qui rassemblent à leur tour plus de 300 groupes populaires et communautaires autonomes répartis partout à travers le Québec. Par le moyen de l'éducation populaire, nous travaillons ensemble à la transformation sociale de manière à faire émerger la solidarité et la justice sociale dans notre société.

À qui s'adresse ce guide?

Ce guide s'adresse aux organismes qui se consacrent à l'éducation populaire. Il présente brièvement le fonctionnement de la politique canadienne, les principaux partis politiques et les enjeux électoraux. Pour plusieurs des sujets traités, vous trouverez des activités d'éducation populaire dans le Guide d'animation qui accompagne cet outil. À vous de choisir le contenu que vous voulez partager avec les gens qui fréquentent votre organisme et les activités que vous souhaitez animer.

Avertissement

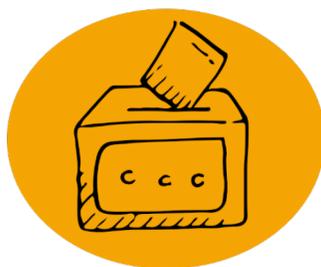
Le MÉPACQ prend clairement position pour la redistribution de la richesse et l'amélioration des conditions de vie des personnes les plus pauvres. Il s'oppose ouvertement aux politiques néolibérales, aux coupes dans les programmes sociaux et à la privatisation et la tarification des services publics. Toutefois, il ne favorise aucun parti politique en particulier. À vous de faire la part des choses. À vous de questionner les candidates et candidats. À vous de vérifier si les programmes des partis politiques correspondent à ce que représente pour vous le Canada d'aujourd'hui et de demain.

Ce document peut être reproduit en tout ou en partie à la condition de mentionner la source.



La population appelée à voter

Le 21 octobre prochain, les Canadiennes et les Canadiens iront aux urnes pour élire le prochain gouvernement du Canada. Voter est un droit. Certaines personnes l'ont fait des dizaines de fois par le passé. D'autres se présenteront aux urnes pour la première fois. C'est aussi un acte démocratique par lequel chaque citoyenne et citoyen exprime sa volonté politique. Il s'inscrit dans un processus bien défini. La campagne électorale qui précède la journée des élections fédérales offre l'occasion de débattre d'enjeux majeurs qui affecteront la vie de l'ensemble de la population. C'est donc important d'y être bien préparé.



Mieux comprendre la vie démocratique fédérales

Le Canada est formé de 10 provinces (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador) et de 3 territoires (Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut) qui se partagent des pouvoirs. Le régime politique est basé sur une monarchie constitutionnelle ainsi que sur une démocratie parlementaire. Tout ceci n'est pas simple. L'important n'est pas de connaître en profondeur tous les mécanismes politiques du Canada, mais bien de comprendre notre rôle dans le processus électoral : quelle est la portée de notre vote? Quels sont les pouvoirs que nous déléguons aux personnes élues? Sur quels aspects de notre vie peuvent-ils agir? Et donc, que pouvons-nous attendre d'eux, que pouvons-nous faire?

Le Canada, une monarchie constitutionnelle

En 1867, le Canada-Uni (Ontario et Québec), la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick se réunissent pour fonder le Canada, en signant l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, qu'on appelle aujourd'hui la Loi constitutionnelle de 1867. Cette Loi définit le système politique actuel : la monarchie constitutionnelle. Ici, nous retrouvons le pouvoir séparé entre le chef de l'État (le roi ou la reine d'Angleterre) et le chef ou la cheffe du gouvernement (un premier ou une première ministre élu.e.) Le pouvoir de la reine ou du roi n'est plus que symbolique. Le gouvernement possède le pouvoir de... gouverner.



La Constitution canadienne

Une constitution est un texte qui fixe l'organisation, le fonctionnement et les grands principes d'un État. Au Canada, la Constitution réunit plusieurs documents, dont la Loi constitutionnelle de 1867, la Loi constitutionnelle de 1982 et la Charte canadienne des droits et libertés. Elle établit aussi le partage des compétences entre les provinces et le gouvernement central. La Constitution canadienne est la plus haute loi du pays, ce qui veut dire qu'aucune autre loi peut aller à son encontre. Le Québec a cependant refusé de signer la Loi constitutionnelle de 1982, entre autres, car on ne voulait pas reconnaître le caractère distinct de la nation québécoise.



Le Canada, une fédération

Le Canada est une fédération. Par conséquent, il se distingue de pays avec un gouvernement national très centralisé comme la France. Dans une fédération, la Constitution donne certains pouvoirs (que l'on appelle aussi des compétences) au pouvoir central (dans notre cas, le gouvernement fédéral) et donne d'autres pouvoirs aux provinces et territoires.



Les compétences provinciales et fédérales

Au Canada, les gouvernements fédéral et provinciaux se répartissent les pouvoirs entre eux. Ils partagent également des compétences communes. Par exemple, le premier ministre du Québec ne peut pas augmenter le nombre d'heures nécessaires pour obtenir de l'assurance-emploi et le premier ministre du Canada ne peut pas décider de couper dans l'aide sociale au Québec.

Voici la répartition des principaux champs de compétence selon l'ordre de gouvernement :

Fédéral	Provincial	Commun
Assurance-emploi	Éducation (sauf des Autochtones)	Environnement
Armée	Santé	Agriculture
Affaires autochtones*	Aide sociale	Immigration (au Québec seulement)
Monnaie et banques	Ressources naturelles	Travaux publics
Faillites	Municipalités	Culture (le Québec détient plus de pouvoir que les autres provinces dans ce domaine)
Lois criminelles	Culture	
Poste	Terres et forêts	

*Les nations autochtones sont parfois consultées sur ces enjeux et elles possèdent certaines formes de pouvoir sur ceux-ci.

La péréquation

La péréquation est un transfert d'argent entre les provinces. Elle sert à rééquilibrer la richesse entre elles. Ainsi, les provinces les moins riches reçoivent des sommes compensatoires. Le gouvernement fédéral administre ce transfert à partir des impôts que nous lui payons. Cela permet aux provinces, selon leurs choix politiques, de destiner davantage de ressources pour assurer la qualité des services sociaux de base (santé, éducation, etc.).



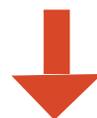
Le Canada, une démocratie parlementaire

Malgré la présence de la monarchie au Canada, nous vivons dans un régime démocratique parlementaire.

Le parlement

La gouverneure générale ou le gouverneur général

Elle ou il représente la Reine au sein du Parlement, a des fonctions symboliques, comme par exemple accorder la sanction royale aux lois adoptées par la Chambre des communes et le Sénat, ou convoquer et dissoudre le Parlement.



Chambre des communes

(ou chambre basse)

Située à Ottawa
Composée de 338 députées et députés élus par la population dans leurs circonscriptions électorales
78 député.e.s proviennent du Québec. En général, c'est là que les projets de loi sont d'abord proposés, étudiés et votés.

Sénat

(ou chambre haute)

Composé de 105 membres
Nommés par la première ministre ou le premier ministre.
Les sénateurs et sénatrices adoptent les lois votées à la Chambre des communes.



Les pouvoirs de l'État

Au Canada, l'État exerce trois pouvoirs distincts.

Pouvoir législatif

Il propose, étudie, débat, modifie, adopte et abroge les lois. Il est exercé par les députées et députés (élus), les membres du Sénat (nommés) et la gouverneure générale ou le gouverneur général. En effet, pour être adoptée, une loi doit d'abord être votée à la Chambre des communes, pour ensuite être entérinée par le Sénat. Enfin, elle reçoit la sanction royale de la gouverneure générale ou du gouverneur général.

Pouvoir exécutif

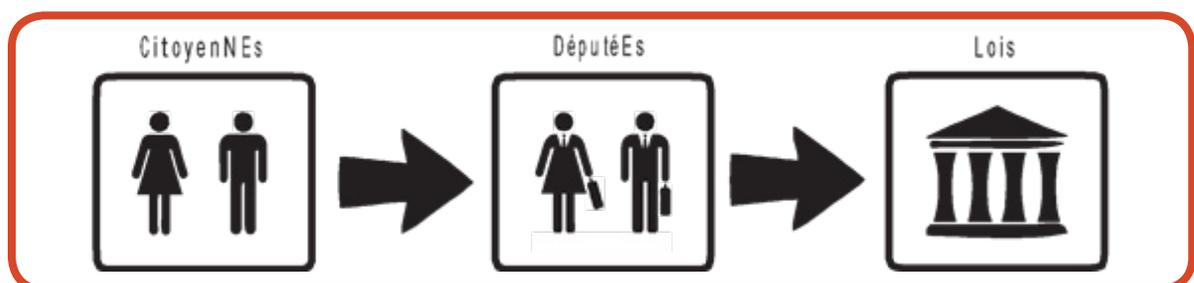
Il met en place les lois votées et définit les politiques. Il administre également le budget de l'État par l'entremise de l'administration publique. Ce pouvoir est exercé par le « gouvernement », c'est-à-dire par la première ou le premier ministre et le Conseil des ministres.

Pouvoir judiciaire

Il interprète et fait respecter les lois. Il est exercé par une série de tribunaux qui, tout en étant indépendants du gouvernement, sont présidés par des juges nommés par le gouvernement.

Le Canada, une démocratie représentative

Notre manière de fonctionner pour élire notre gouvernement se nomme la démocratie représentative. Ce type de démocratie permet au peuple de choisir des personnes pour les représenter et exercer le pouvoir législatif à leur place. Les élections sont le moyen pour choisir ces représentantes ou représentants. Le parti politique qui fait élire le plus de députées et députés forme le gouvernement. Sa ou son chef devient première ou premier ministre. Le deuxième parti qui a le plus de députées et députés forme l'opposition officielle.



Processus électoral ou périodicité des élections

Élections générales à date fixe

Au Canada, les élections générales fédérales se tiennent à date fixe. Elles ont lieu le troisième lundi d'octobre, tous les quatre ans. La campagne qui précède le scrutin doit durer au moins 36 jours.

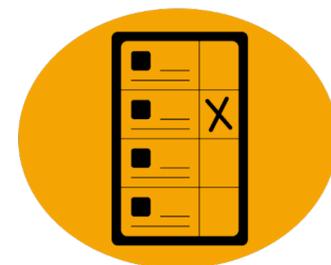
Aucun maximum n'est prévu.

Élections partielles

Lorsqu'une personne élue n'occupe plus son poste de député en cours de mandat, le premier ministre doit faire déclencher une élection pour combler le siège dans les six mois suivants.

Le mode de scrutin

Un mode de scrutin est une façon de transformer les votes de chaque citoyenne et citoyen en gouvernement. Il y a deux grandes familles : le mode majoritaire et proportionnel.



Majoritaire

Au Canada, nous avons un mode majoritaire uninominal à un tour. Le jour du scrutin, le 21 octobre 2019, 338 élections auront lieu en même temps (dans les 338 circonscriptions électorales). Dans chaque circonscription, la candidate ou le candidat qui obtient le plus de votes est élue ou élu. Le résultat dans une circonscription donnée n'a aucun effet sur les autres circonscriptions.

Avec ce mode de scrutin, le pourcentage de vote reçu par un parti ne correspond pas nécessairement au pourcentage de députées et députés. Il est donc fréquent que les plus petits partis se retrouvent avec très peu de personnes élues.

Proportionnel

Plusieurs pays privilégient un mode de scrutin proportionnel (Allemagne, Nouvelle-Zélande, Suède, etc.). Le pourcentage de votes obtenus par un parti dans l'ensemble du pays détermine le nombre de députées et députés qui représenteront ce parti en Chambre (45 % des votes = 45 % des députées et députés ; 12 % = 12 % des députées et députés). Ainsi, chaque parti politique exerce un poids correspondant à l'appui qu'il a reçu lors des élections. Avec ce mode de scrutin, c'est rare d'avoir un gouvernement majoritaire, puisqu'il faut plus de 50 % des votes pour être majoritaire. Par conséquent, les partis doivent former des coalitions.



Gouvernement minoritaire ou majoritaire

Qu'est-ce que ça veut dire ?

Un gouvernement majoritaire est constitué d'un seul parti dont les députées et députés représentent une majorité simple (50 % + 1) au sein de la Chambre. Au Canada, un parti doit donc faire élire 170 députées ou députés pour être majoritaire. Lors des dernières élections, le Parti libéral du Canada détenait 184 sièges.

Qu'est-ce que ça change ?

Au Canada, toutes les décisions à la Chambre des communes se prennent à la majorité simple des députées et députés (50 % + 1). Un gouvernement majoritaire peut gouverner sans trop se soucier des partis d'opposition, puisque le nombre de ses députées et députés lui assure d'obtenir la majorité lors des votes. Le parti au pouvoir peut donc faire adopter toutes les politiques qu'il souhaite, même les plus controversées.

Un gouvernement minoritaire dispose d'une marge de manœuvre plus petite. Il doit tenir compte des autres partis et créer des alliances (temporaires ou durables) pour obtenir une majorité lors des votes. Par conséquent, il se doit d'être plus à l'écoute et de faire des compromis.



Les électrices et les électeurs

Voter ou ne pas voter ?

Si plusieurs pays luttent encore pour obtenir le droit de vote, l'Australie en a fait une obligation. Au Canada, lors des dernières élections fédérales (2015), 68 % des électrices et électeurs ont voté. Près du tiers de la population (32 %) s'en est donc abstenu.

Les motivations pour voter sont multiples: pour certaines personnes, il s'agit d'un droit sacré; pour d'autres, c'est une occasion de participer à la vie démocratique. On peut voter contre le gouvernement sortant, pour les idées d'un parti, par un sentiment de devoir. De la même façon, il y a aussi plusieurs raisons qui animent les gens à s'abstenir de voter. Parmi ces dernières, notons:

Parce qu'aucun parti politique ne correspond à leurs valeurs : bien qu'il y ait de nombreux partis politiques au Canada, on ne trouve pas nécessairement des candidates et des candidats de tous les partis dans chaque circonscription. Il se peut aussi que parmi les personnes qui s'y présentent aucune ne semble partager nos idées et nos valeurs.

Par cynisme : certaines personnes pensent que tous les partis politiques se valent, sont du pareil au même et que voter pour un parti ou pour un autre ne changera rien.

Parce qu'ils ne croient pas en la démocratie représentative : certaines personnes jugent que la démocratie représentative est antidémocratique contrairement à d'autres formes de démocratie ou d'action plus directes, et refusent de légitimer un tel système. Leur refus est un geste politique.

Par manque de connaissance : encore trop de personnes ne votent car elles ne comprennent pas les enjeux électoraux, le processus électoral ou encore en raison de leur analphabétisme. Les médias ne faisant état que des enjeux économiques, plusieurs personnes ne se sentent pas concernées par l'appel aux urnes ou n'y comprennent rien. Rappelons également que le taux d'analphabétisme fonctionnel reste très élevé au Canada.

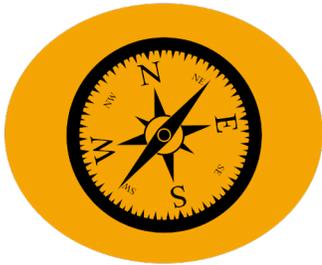
En raison d'une limitation physique : bien que les principaux partis politiques offrent des services de transport pour aller voter le jour des élections, cela ne permet pas de répondre à tous les besoins particuliers d'accessibilité.



Les partis politiques

Des visions contrastées

Les candidates ou candidats aux élections qui partagent des valeurs communes se regroupent au sein d'un parti politique et proposent des politiques en lien avec ces valeurs.



Quand on parle de politique, que ce soit dans les médias, dans les réseaux sociaux ou même dans nos conversations informelles, deux mots reviennent inévitablement : la droite et la gauche. En fonction de leurs valeurs, certains partis politiques proposent des mesures de droite, d'autres des mesures de gauche, et certains proposent un mélange de droite et de gauche (centre). Voici quelques valeurs et idées associées à la droite et à la gauche.

Gauche	Centre	Droite
Valeurs liées au progrès, à l'égalité, à la solidarité et à la justice sociale.	Assemblage de valeurs de gauche (comme la redistribution des richesses) et de droite (comme la défense des libertés individuelles).	Valeurs liées au maintien des traditions, à la valorisation du mérite individuel.
Changements favorables aux personnes les plus pauvres ou exclues socialement.	Positions intermédiaires entre les progressistes et les conservateurs, souvent plus modérées.	Tendance à minimiser, voire à nier les inégalités sociales.
Meilleure redistribution de la richesse.		Insistance sur la sécurité et le maintien de l'ordre.
Intervention de l'État dans l'économie.		Priorité accordée à la création de la richesse et à la réduction de la taille de l'État.
		Valorisation du libre marché et de la compétition au détriment d'une gestion collective du bien commun.



Savez-vous pourquoi on parle de gauche et de droite ?

Durant les années entourant la Révolution française, les partisans du roi, et donc de l'ordre établi (nobles et membres de l'Église), se regroupaient à droite du président de l'Assemblée constituante, tandis que les opposants (paysans, artisans, petits commerçants), qui voulaient réformer les institutions politiques, se regroupaient à gauche. Depuis lors, on associe donc les tendances plus conservatrices à la « droite » et celles plus progressistes à la « gauche ».

Les candidates et les candidats

Représentativité sociale

La majorité des personnes élues lors des dernières élections fédérales (2015) sont des hommes blancs, dont l'âge moyen est de 51 ans et qui détiennent un diplôme universitaire. Cette situation est bien loin de refléter la réalité de la population québécoise. Par exemple :

Les femmes

Bien qu'elles représentent plus de la moitié de la population du Canada, les femmes formaient moins du tiers des candidatures aux dernières élections générales canadiennes (536/1792). Une proportion qui tombe au quart quand on ne tient compte que de l'ensemble des personnes élues (88 sur 338). Bien que ce soit une légère augmentation par rapport à l'élection précédente où leur nombre s'élevait à 76 (contre 232 hommes) la représentation des femmes stagne autour de 25 %.



Les jeunes

La proportion de jeunes parmi les parlementaires canadiens a varié au fil des différentes élections générales. Mais elle tend à diminuer. En 2005, ils formaient 15,6 % de la Chambre des communes, tandis que le même groupe d'âge comptait pour la moitié de la population canadienne. En 2010, les députées et députés de moins de 40 ans n'occupaient plus que 10 % des sièges à la Chambre des communes.



Les personnes racisées*

Il existe peu de données sur la proportion de personnes racisées qui ont présenté leur candidature aux dernières élections fédérales. On sait toutefois que 46 personnes appartenant à une minorité visible siègent à la Chambre des communes. Elles constituent donc moins de 15 % des parlementaires canadiens, alors qu'elles représentent environ 22% de la population canadienne et environ 13 % de la population du Québec. Bien que ces données soient positives, il faut maintenir une représentativité des différentes populations au sein de nos instances gouvernementales.

En ce qui concerne les personnes autochtones, il y a une proportion de 3% d'élues et d'élus des Premières Nations à la chambre des communes. Un résultat qui reste en dessous de leur représentation dans la société canadienne dans son ensemble (4.9 %).

Au delà de la représentativité, il faut maintenir et augmenter la place que ces groupes opprimés (femmes, minorités visibles et autochtones) occupent au sein des instances législatives. Les réalités spécifiques qu'ils vivent au quotidien dans les sociétés canadienne et québécoise doivent contribuer à définir les politiques publiques.

*Une personne racisée, c'est une personne qui subit le racisme. On attribue à cette personne une façon particulière de faire, d'être et de penser à cause de ses traits physiques, culturels, religieux, de langue ou géographiques. On lui attribue aussi une étiquette qui découle de l'idée fautive selon laquelle les races humaines existent. Autrement dit, on construit des différences là où il n'en existe pas. La personne racisée est alors considérée comme une catégorie qui se distingue des autres et est réduite à une image caricaturale.

Le financement des partis politiques

Au Canada, le système de financement public des partis politiques n'existe plus depuis avril 2015. Ce sont dorénavant exclusivement les dons privés des citoyennes et citoyens qui assurent le financement des partis politiques. La contribution maximale est de 1 500 \$ par année par parti politique. Ce système assurait une certaine stabilité aux partis politiques et offrait plusieurs avantages et protections pour la démocratie

- Soutenir les petits partis politiques ;
- Combattre la corruption et la collusion ;
- Combattre les inégalités politiques.

Les partis politiques du Canada

Actuellement, il y a seize partis politiques enregistrés auprès d'Élections Canada. Nous vous invitons à vous informer davantage sur leurs plateformes respectives, à en discuter avec votre entourage, etc. Bref, à développer votre propre vision critique !

- [Alliance du Nord](#)
- [Alliance nationale des citoyens du Canada](#)
- [Animal Protection Party of Canada](#)
- [Bloc Québécois](#)
- [Le Parti vert du Canada](#)
- [Nouveau Parti démocratique](#)
- [Parti communiste du Canada](#)
- [Parti conservateur du Canada](#)
- [Parti de l'Héritage Chrétien du Canada](#)
- [Parti libéral du Canada](#)
- [Parti libertarien du Canada](#)
- [Parti Marijuana](#)
- [Parti marxiste-léniniste du Canada](#)
- [Parti populaire du Canada](#)
- [Parti progressiste canadien](#)
- [Parti Rhinocéros](#)





Les enjeux négligés des campagnes électorales

Pour une société juste sur les plans économique et social

État de la situation

La pauvreté au Canada est malheureusement bien présente : en 2016, 4,5 millions de personnes, soit 13 % de la population, vivaient en situation de pauvreté. Ce sont les provinces de l'Est et le Québec qui sont les plus touchées par cette situation. De plus, l'écart entre les riches et pauvres ne cesse d'augmenter depuis 30 ans. Aujourd'hui, les 10 % des plus riches gagnent presque 10 fois plus que les 10 % des plus pauvres. Ainsi, la croissance économique aura plus profité aux riches qu'aux pauvres. Les coupes dans les programmes sociaux des dernières décennies n'ont fait qu'accentuer cette situation.

Que faire ?

Pour mener une véritable lutte contre la pauvreté, le gouvernement doit s'attaquer à ses causes en augmentant le revenu direct des personnes, en bonifiant les programmes sociaux et en réformant la fiscalité de manière à redistribuer équitablement la richesse. Par exemple : réformer l'assurance-emploi de manière à rendre le programme plus accessible et augmenter les prestations, soutenir davantage le logement social, augmenter les impôts des plus riches et des grandes entreprises, en autres.



Pour un environnement sain

État de la situation

Le Canada est l'un des dix plus grands pollueurs au monde. La crise environnementale mondiale prend plusieurs formes : pollution de l'eau, de l'air et des sols, bien sûr, mais aussi réchauffement climatique, épuisement des ressources naturelles et disparition de nombreuses espèces. Au Canada, les enjeux liés aux changements climatiques et aux hydrocarbures (gaz de schiste, sables bitumineux, oléoducs, transport ferroviaire du pétrole) sont très préoccupants. Toutefois, la lutte pour la protection de l'environnement et contre les changements climatiques se heurte constamment aux intérêts économiques des grandes industries. Rappelons l'achat du pipeline Trans Mountain à la pétrolière texane Kinder Morgan à l'été 2018 par le gouvernement Trudeau pour 4,5 milliards de dollars. Le dossier a semé la controverse au Canada. À l'heure où une écrasante majorité de scientifiques à travers le monde pressent les états d'arrêter les investissements dans les énergies fossiles, cette décision politique a de quoi surprendre.

Que faire ?

Pour permettre aux générations futures de vivre dans un environnement sain au Canada, le gouvernement doit prioriser, par des mesures politiques et économiques, l'atteinte des cibles internationales de réduction des gaz à effet de serre. Il doit également diversifier son économie de manière à ce que l'économie canadienne ne dépende pas de l'industrie des hydrocarbures. Enfin, il doit réglementer plus sévèrement le transport des hydrocarbures de manière à protéger les cours d'eau, les terres et les populations des éventuels déversements de pétrole.





Pour des rapports égaux entre les femmes et les hommes

État de la situation

Les discours féministes pour l'égalité entre les hommes et les femmes sont de plus en plus présents au sein de la société civile. Toutefois, force est de constater que les inégalités persistent et que les femmes demeurent encore très défavorisées dans toutes les sphères de la société. Les femmes gagnent en moyenne 75 % du salaire des hommes. Elles sont plus présentes dans des secteurs d'emploi moins bien payés et à temps partiel. Cela n'a rien de surprenant considérant qu'elles consacrent 62 % plus de temps que les hommes au travail domestique et gratuit (travaux domestiques, éducation des enfants, aide à un parent malade, etc.). Sur le plan des agressions sexuelles, une femme sur trois au Canada en est victime au cours de sa vie. Ajoutons à cela la violence conjugale : une femme est tuée, en moyenne, tous les six jours par son conjoint au Canada. Lorsqu'il s'agit des femmes autochtones, des femmes en situation de handicap ou des femmes dans l'industrie du sexe, ces statistiques sur la violence et les agressions sexuelles augmentent drastiquement.

Que faire ?

C'est par des politiques sociales, fiscales et familiales favorisant l'autonomie des femmes que les gouvernements peuvent viser l'égalité entre les femmes et les hommes. Par exemple, privilégier le financement d'un système accessible de garderies, maintenir le crédit d'impôt pour enfant de moins de 18 ans, assurer l'accès aux services d'avortement et augmenter l'accessibilité pour les femmes à l'assurance-emploi. Si l'infériorité économique des femmes est une des causes de leur vulnérabilité, les stéréotypes et les rapports sociaux de sexe doivent également être combattus en soutenant les groupes qui luttent contre le sexisme et les violences faites aux femmes.



Pour une société démocratique

État de la situation

Dans les dernières décennies, nous avons assisté à une multiplication des attaques aux droits fondamentaux et à la liberté d'expression et d'association au Canada. Par exemple, les lois anti-terroristes, les lois antisyndicales, l'usage de violence excessive par les forces policières et la multiplication des arrestations de masse pendant les manifestations. De plus, les accords commerciaux conclus par le Canada affaiblissent la démocratie au profit des grandes compagnies. Une compagnie peut même poursuivre le gouvernement lorsqu'il adopte une loi (environnementale, de santé publique ou autre) qui pourrait potentiellement limiter ses profits.



Que faire ?

Pour favoriser une véritable société démocratique, le gouvernement doit soutenir davantage les ministères et organismes de surveillance, de protection et de défense des droits tout en assurant leur pleine indépendance vis-à-vis celui-ci. Le gouvernement doit également favoriser la participation des citoyennes et des citoyens à la prise de décision en laissant tomber des pratiques nuisant à la démocratie telle que l'adoption des lois omnibus (faire voter en une seule loi plusieurs projets de loi n'ayant pas de lien entre eux). Enfin, il doit se retirer des accords commerciaux afin d'être libre d'adopter des politiques sociales et environnementales.



Pour une société non discriminatoire

État de la situation

Que ce soit par le bris des droits fondamentaux des peuples autochtones, par la montée du racisme envers les communautés arabes et musulmanes, par le harcèlement des personnes sans statut*, le non respect des droits fondamentaux des personnes migrantes (réfugiées, travailleuses temporaires, etc.) ou des personnes LGBT, le Canada est une nation où les réalités discriminatoires et les formes d'oppression envers des communautés marginalisées sont bien présentes. Par exemple, encore aujourd'hui et ce, malgré la richesse et la prospérité du Canada, les peuples autochtones vivent dans des conditions comparables à celles des pays les plus pauvres: surpeuplement dans les logements souvent insalubres, risque élevé d'agressions sexuelles chez les jeunes filles, haut taux de toxicomanie, de violence familiale et de suicide, forte présence dans les prisons



Que faire ?

Dans le contexte mondial actuel où les demandes de statut de réfugiées et réfugiés connaissent un taux record, le gouvernement doit offrir asile et protection à ces personnes. Il doit également reconnaître les droits fondamentaux des personnes migrantes en leur accordant les mêmes protections dont bénéficient le reste de personnes citoyennes ou résidentes permanentes, notamment sur le plan du travail. Il doit mettre fin aux lois discriminatoires visant les communautés arabes et musulmanes telles que les lois anti-terroristes.

Enfin, il doit réparer des siècles de discrimination envers les peuples autochtones : financement d'un système d'éducation au moins équivalent à celui attribué aux non-autochtones, enquête publique sur les disparitions et les assassinats des filles et des femmes autochtones, programmes de financement pour les personnes survivantes des pensionnats, protection et revitalisation des langues autochtones, respect de leur droit à l'autodétermination, etc.

Pour une société non violente

État de la situation

Depuis le 11 septembre 2001, le Canada a considérablement augmenté la participation de l'armée canadienne à des guerres à l'étranger. Les budgets liés à l'armée sont parmi les seuls qui augmentent alors que les budgets des dépenses sociales diminuent. Outre la présence de l'armée canadienne dans les dites "missions de paix" internationales, le Canada continue la vente d'armes à l'étranger. Un marché qui semble très rentable. Du même coup, le Canada contribue au maintien de guerres aussi terribles que celle menée par l'Arabie Saoudite contre le Yémen (considérée comme l'une des pires catastrophes de l'humanité dans les dernières années). La militarisation du Canada se poursuit donc, même si elle prend de nouveaux visages au fil des années et des différents gouvernements.

Que faire ?

Si nous voulons un monde sans guerre, Le gouvernement doit se retirer des conflits armés et remettre en question l'idée que les situations humanitaires ou les conflits politiques dans d'autres pays (souvent très pauvres) peuvent être résolus grâce à une intervention musclée des armées des pays riches. Le gouvernement doit également réduire ses dépenses militaires afin de se consacrer à la lutte contre la pauvreté et au financement des programmes sociaux.





Lorsque voter ne suffit pas

La démocratie prend son sens quand c'est le peuple qui exerce le pouvoir. Toutefois, l'expérience et les pratiques politiques nous démontrent qu'entre deux élections, les élues et élus agissent davantage comme des dirigeantes et dirigeants d'entreprise que comme des représentantes et représentants du peuple. Pour le MÉPACQ, la démocratie dépasse la simple inscription d'un « X » sur un bulletin de vote. Ça signifie aussi qu'entre deux votes, l'on doit faire quelque chose si l'on veut vivre en démocratie!

Ensemble, nous pouvons analyser les enjeux sociaux, identifier les problèmes, leur trouver des solutions et passer à l'action pour que ça change. Prendre la rue reste un des meilleurs moyens pour défendre nos intérêts et faire entendre notre volonté politique au gouvernement! Les manifestations d'envergure du printemps 2012, ainsi que la multiplication des mobilisations pour la planète nous ont prouvé que nous pouvons nous mobiliser pour dénoncer les problèmes sociaux et exiger plus de justice et d'égalité. La prochaine manifestation à laquelle vous participerez changera peut-être le cours de l'histoire! Les protections sociales ont toutes été introduites à la suite de pressions des citoyennes et citoyens qui se sont organisés.

Soyons actives et actifs si l'on veut vivre dans une démocratie qui répond à nos besoins et à nos espoirs!



Pour en savoir plus

Sites Internet

Sur les élections :

Élections Canada | www.elections.ca

Sur les droits des femmes :

L'R des centres de femmes | www.rcentres.qc.ca

Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec | www.reseautablesfemmes.qc.ca

Fédération des femmes du Québec | www.ffq.qc.ca

Sur les agressions sexuelles et les violences faites aux femmes :

Fédération des maisons d'hébergement pour femmes | www.fede.qc.ca

Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale | www.maisons-femmes.qc.ca

Regroupement québécois des CALACS | www.rqcalacs.qc.ca

Sur le logement social :

Front d'action populaire en réaménagement urbain | www.frapru.qc.ca

Sur l'assurance-emploi :

Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi | www.lemasse.org

Sur les droits :

Ligue des droits et libertés | www.liguedesdroits.ca

Amnistie Internationale | www.amnistie.ca

Sur les luttes des peuples autochtones

Femmes autochtones du Québec | www.faq-qnw.org

Idle no more | www.idlenomore.ca/

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec | www.rcaaq.info

**Sur la démocratie :**

Mouvement démocratie nouvelle | www.democratienuouvelle.ca

Voices-Voix | www.voice-voix.ca

Sur l'économie :

Canadian Centre for Policy Alternatives | www.policyalternatives.ca

Institut de recherche et d'informations socio-économiques | www.iris-recherche.qc.ca

Sur la militarisation :

Échec à la guerre | www.echecalaguerre.org

Sur la criminalité :

Alter Justice | www.alterjustice.org

Sur le port d'armes à feu :

Poly se souvient | www.polysesouvient.ca

Sur les droits des personnes migrantes :

Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes | www.tcri.qc.ca

Solidarité sans frontières | www.solidarityacrossborders.org/fr

Immigrant Workers Centre | www.iwc-cti.ca

Sur l'environnement :

Réseau québécois des groupes écologistes | www.rqge.qc.ca

Équiterre | www.equiterre.org



**Pour en
savoir plus**



Pour en savoir plus sur les élections ou pour organiser une activité dans votre organisme, n'hésitez pas à contacter votre Table régionale d'éducation populaire.

AGÉPA - Centre- du-Québec

819 795-4441 | agepa@videotron.ca
www.agepa.qc.ca

**MÉPAC - Saguenay-Lac-Saint-Jean
Chibougamau-Chapais**

418 412-4545 | coordomepac@mepac.net
www.mepac.qc.ca

MÉPAL - Lanaudière

450 752-4700 | info@mepal.net
www.mepal.net

RÉPAC-03-12

Québec et Chaudière-Appalaches

418 523-4158 | repac@repac.org
www.repac.org

RÉPAT - Abitibi-Témiscamingue

819 762-3114 | info@lerepat.org
www.lerepat.org

ROÉPAM - Mauricie

819 379-2889
roepam.mauricie@gmail.com

**Table des groupes populaires -
Côte-Nord**

418 589-2809
table@groupepopulaires.org

TROVEP de l'Estrie

819 566-2727 | trovepe@gmail.com
www.trovepe.com

TROVEP de la Montérégie

450 443-9330 | jtrovepm@syndicatdechamplain.com
www.trovepm.org

TROVEP de Montréal

514 527-1112 | coordo@trovepmonreal.org
www.trovepmonreal.org

TROVEP de l'Outaouais

819 771-5862 | vincenttrovepo@gmail.com
www.trovepo.org



mepacq